



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

La France tourne le dos au désarmement nucléaire

Le Mouvement de la Paix regrette la non-participation de la France à la première conférence des Etats parties au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires à Vienne du 21 au 23 juin 2022.

L'ONU réunira du 21 au 23 juin à Vienne, la première réunion des Etats parties du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) en présence des 86 pays qui ont signé ce traité et de nombreux autres en tant qu'observateurs.

Plusieurs pays européens y seront présents, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, Malte, la Norvège, la Suisse, la Suède en qualité d'observateurs.

La France, occupant la présidence de l'Union européenne, sera absente.

Des milliers de signataires de la pétition commune avec ICAN (11 217) ont exprimé l'exigence de la présence de la France en tant qu'observateur, ces milliers de signatures seront remises à l'Élysée ce jeudi 16 juin.

Ainsi, la déclaration du président Macron assurant que la « *France prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait* » ne se traduit pas dans les actes.

En effet les actes parlent, trois mois avant la première réunion des Etats parties du TIAN, en France la ministre des Armées exprimait « *sa grande satisfaction après le succès le 23 mars 2022 du tir de qualification du missile stratégique Air-sol moyenne portée amélioré, rénové, dépourvu de sa charge militaire* » selon le communiqué.

En pleine guerre en Ukraine et face aux menaces répétées d'utiliser l'arme nucléaire, la France augmente son budget militaire en particulier pour ce qui concerne les armes nucléaires, améliore ses missiles porteurs de bombes nucléaires et boude le concert international qui va vers l'interdiction des armes nucléaires. En réalité la France renie ses propres engagements internationaux en violant l'article 6 du TNP (Traité de Non-prolifération nucléaire) qui dispose que « *Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des*

mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire... »

Comme les signataires de la pétition, une majorité des Français s'est prononcée dans les sondages en faveur du désarmement nucléaire.

Monsieur le président, La France ne peut rester à l'écart de ce qui fera le monde de demain. Une délégation issue du Mouvement de la paix, qui est doté du statut ECOSOC auprès de l'ONU, sera présente à ces travaux ainsi qu'au forum des ONG, organisé par ICAN international, dont notre mouvement fait partie depuis sa création, pour dire notre volonté d'user de tous les moyens pacifiques pour mobiliser les français afin que la France, dans le respect de ses engagements aux termes du TNP et dans le respect du droit international humanitaire, signe et ratifie à son tour le Traité sur l'interdiction des Armes nucléaires (TIAN).

Le Mouvement de la Paix appelle à signer [la pétition portée par le collectif national des marches pour la paix](#) exigeant que la France et tous les Etats du monde signent et ratifient le TIAN.

Le Mouvement de la Paix

Le 16 juin 2022